Association canadienne des optométristes
Mémoire prébudgétaire 2018

Contribution à la croissance économique du Canada

Les soins de la vue pour les Canadiens : les répercussions sur la productivité et la compétitivité

Présenté par : Dr Michael Dennis, B. Sc., OD
Président
Association canadienne des optométristes

Date : 2 août 2017

À propos de l'ACO

L'Association canadienne des optométristes (ACO) représente l'optométrie à l'échelle nationale. Ayant pour mandat de promouvoir la norme la plus élevée en matière de soins oculovisuels primaires grâce à des efforts de promotion de la vision optimale et de la santé oculovisuelle, elle représente plus de 5 000 docteurs en optométrie et 400 étudiants en optométrie à l'échelle du pays.

Les docteurs en optométrie sont des spécialistes autonomes des soins de santé primaires qui assurent près de 90 % des soins oculovisuels primaires au Canada.

Introduction

Les optométristes canadiens peuvent grandement contribuer à l'établissement d'une économie dynamique et croissante. Au moment d'examiner la compétitivité économique et la productivité, les gouvernements doivent prendre en compte la santé des Canadiens comme un élément essentiel de la croissance. Les gouvernements ont la responsabilité d'assurer l'accès à des soins de santé autant pour les travailleurs canadiens que les populations prioritaires (enfants, personnes âgées, Autochtones et populations ayant des antécédents de maladie ou des troubles médicaux qui augmentent le risque de mauvaise santé).

Cet accès devrait comprendre la prestation optimisée et plus efficace des services de santé oculovisuelle et de soins de la vue. **La santé visuelle doit donc être une priorité dans les discussions sur les soins de santé et l'économie.** À titre de fournisseurs autonomes de soins de santé primaires et de représentants de première ligne en matière de santé oculovisuelle et de soins de la vue, les optométristes du Canada reconnaissent le lien qui existe entre la santé oculovisuelle et l'état de santé global, et l'avantage économique qu'elle procure. Les optométristes souhaitent contribuer à la discussion.

Les problèmes oculovisuels affectent l'ensemble de la population canadienne, 6 Canadiens sur 10 ayant déclaré en avoir été atteints. De ces personnes, près d'un million de Canadiens se sont absentés du travail ou l'école ou ont donné un rendement plus faible en raison de problèmes oculovisuels. Un peu moins de la moitié des Canadiens indiquent qu'un membre de leur famille immédiate a été atteint d'un problème oculovisuel grave, tandis que 13 % ont indiqué qu'ils avaient personnellement souffert d'un problème oculovisuel grave[i]. L'incidence réelle des problèmes oculovisuels vise les Canadiens de tous les milieux.

Le coût de la perte de vision touche toute l'économie. Le taux d'absentéisme plus élevé, les taux d'emploi plus faibles, la diminution des salaires, les retraites précoces, la dépression et les décès prématurés sont plus fréquents chez les personnes atteintes d'une perte de vision.

En 2012, les coûts directs associés à la perte de vision au Canada étaient exceptionnellement élevés, se situant à 11 milliards de dollars, alors que les coûts indirects, se situant à 8,1 milliards de dollars[ii], étaient presque tout aussi importants. La perte de productivité représente à elle seule le plus grand coût indirect, se fixant à 48 % ou 3,9 milliards de dollars par année. Cette perte peut être attribuée en partie au faible taux d'emploi chez les personnes d'âge actif qui sont atteintes d'une perte de vision. Les coûts de transfert, aussi appelés des pertes pour l'économie, s'entendent des frais administratifs et autres coûts associés à la perception de recettes fiscales supplémentaires nécessaires pour couvrir la perte d'impôt sur le revenu et des initiatives comme les programmes d'aide aux personnes handicapées. Les coûts de l'aide familiale et du soutien, qui s'établissent à 10 % environ, s'entendent de la valeur de la perte de productivité pour les membres de la famille et les amis qui sont les aidants naturels de personnes atteintes d'une perte de vision,

ainsi que d'autres services de soutien dans la communauté et des services spécialisés de bibliothèque.

Les optométristes admettent que ces conséquences financières peuvent être évitées, car la perte de vision est évitable ou traitable à 75 %.[iii]

Les soins oculovisuels : les conséquences de la perte de vision sur la productivité

Les réalités de la perte de vision[iv] :
– Seulement un tiers des Canadiens d'âge actif qui sont atteints d'une perte de vision occupent un emploi.
– Environ la moitié des Canadiens d'âge actif qui sont atteints d'une perte de vision ont du mal à joindre les deux bouts alors qu'ils touchent un salaire annuel de 20 000 $ ou moins.
– Les personnes qui sont atteintes d'une perte de vision sont plus susceptibles d'être isolées socialement et moins impliquées au sein de la communauté.

De plus, la majorité des Canadiens n'ayant pas un accès suffisant à des soins oculovisuels optométriques de qualité, le fardeau économique est donc plus important et plus coûteux qu'il devrait l'être.

Les enfants
Nous savons que 80 % de l'apprentissage s'effectue par le traitement visuel.[v] Les optométristes savent également que la majorité des problèmes oculovisuels chez les enfants passent inaperçus et ne sont pas détectés par les parents et les enseignants.

Les personnes âgées
La perte de vision a des conséquences significatives sur la qualité de vie des personnes âgées. Comparativement aux personnes du même âge qui n'ont pas de problèmes oculovisuels, les personnes âgées atteintes d'une perte de vision:[vi]

- sont quatre fois plus susceptibles de se fracturer une hanche;
- sont admises dans les maisons de soins infirmiers trois ans plus tôt;
- sont trois fois plus susceptibles de souffrir de dépression;
- trébuchent deux fois plus souvent.

La santé oculovisuelle et les soins de la vue sont essentiels au vieillissement en santé et favorisent les contributions qu'apportent les personnes âgées au sein de leur famille, de leur collectivité, de leur milieu de travail et la société. Le traitement et la prévention continus des maladies oculaires sont essentiels pour aider les Canadiens vieillissants à maintenir des yeux en santé et une bonne santé visuelle.

Les Autochtones

Les Canadiens d'origine autochtone représentent le segment de la population canadienne connaissant la plus haute croissance, affichant un taux six fois supérieur à celui des personnes non autochtones.

Les Canadiens d'origine autochtone, surtout ceux qui vivent dans les collectivités rurales et éloignées, sont confrontés à plusieurs obstacles les empêchant d'accéder à des soins optométriques. Ces problèmes d'accès découlent de nombreux facteurs, notamment un transport inadéquat, des contraintes financières et l'absence de soins dans les réserves.[vii] Une recherche commandée par l'INCA a révélé que le tiers des Autochtones n'ont pas subi un examen oculovisuel au cours des deux dernières années.[viii] Un accès équitable aux services de santé oculovisuelle et aux soins oculovisuels pour les Canadiens d'origine autochtone devrait être une obligation de santé publique.

Recommandations de l'ACO au gouvernement fédéral

Recommandation n° 1
Établir une campagne de sensibilisation publique financée par le gouvernement fédéral sur l'importance de la santé oculovisuelle et des soins de la vue.

La méconnaissance de la gamme complète des services offerts par les optométristes fait souvent en sorte que les soins oculovisuels primaires sont bien souvent prodigués de façon inappropriée et à un coût élevé dans les unités d'urgence des hôpitaux et par les médecins de famille ou les ophtalmologues.

L'ACO recommande d'investir une somme de 25 millions de dollars sur une période de cinq ans pour mettre en œuvre une campagne de sensibilisation visant à renseigner les Canadiens sur l'importance de la santé visuelle. Si 75 % des pertes de vision sont évitables ou traitables, le fait de renseigner le public à cette réalité peut permettre la prestation de soins de la vue proactifs, à un coût nettement réduit pour le système.[ix]

Sensibiliser davantage le public à la santé oculovisuelle constitue la première ligne de défense pour réduire le risque de maladie oculaire, la perte de vision évitable et la cécité. Renseigner davantage les Canadiens sur la santé visuelle constitue un investissement judicieux et prudent dans le bien-être de notre population et, par conséquent, de notre économie.

Recommandation n° 2
Conformément à l'engagement qu'a pris le Canada à l'égard de l'initiative mondiale VISION 2020 de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS),[x] que le gouvernement s'engage à un Cadre national d'action pour promouvoir la santé oculovisuelle et prévenir la perte de vision, afin de faire profiter tous les Canadiens de l'élimination de la baisse de vision causée par des états évitables et des facteurs de risque modifiables.

Le Canada pourrait examiner le *National Framework for Vision Health* mis en place par l'Australie en 2005, à titre d'exemple d'initiative gouvernementale axée sur la promotion de la santé oculovisuelle et la prévention de la cécité évitable et de la perte de vision. Les principaux objectifs du cadre sont les suivants :

- Réduire le risque de maladies oculaires et de traumatismes de l'œil;
- Accroître le dépistage précoce;
- Améliorer l'accès aux services de soins de santé oculovisuelle;
- Améliorer les systèmes et la qualité des soins;
- Rehausser la base de données sous-jacente.

Le cadre fournit un plan directeur pour une action coordonnée à l'échelle nationale où les gouvernements, les professionnels de la santé, les organisations non gouvernementales, l'industrie et les particuliers travaillent en collaboration.

La conception d'un cadre d'action national permettrait au Canada de se joindre à l'OMS pour ce qui est de reconnaître que la correction de la vision est l'une des interventions les plus économiques en ce qui concerne le développement humain et économique, mise sur un pied d'égalité avec les immunisations, tant pour son importance que pour ses effets.

Les travaux de recherche viennent confirmer la rentabilité des examens oculovisuels complets dans le dépistage précoce des problèmes de la vue. Ils démontrent également que les soins oculovisuels primaires fournis par les optométristes, comparativement à ceux fournis par les médecins de famille et les ophtalmologues, sont plus rentables et représentent une utilisation plus efficace des ressources en santé. Les optométristes jouent un rôle essentiel dans l'équipe des soins de santé primaires; en plus d'offrir des soins oculovisuels primaires, ils peuvent déceler d'autres maladies chroniques telles que la maladie de Crohn, le diabète, l'hypertension et plus, lors des examens oculovisuels complets effectués chez les adultes. L'intégration des soins oculovisuels est une façon d'améliorer à la fois la santé oculovisuelle et la santé globale.

Il est indispensable de mettre l'accent, à l'échelle nationale, sur la santé oculovisuelle et les soins de la vue, comme le précise le cadre d'action national, pour que chacun puisse atteindre son plein potentiel et contribuer à l'économie du pays.

Faits concernant l'avenir de notre santé visuelle

- La perte de vision est le handicap le plus redouté des Canadiens (69 %).[xi]
- La part des personnes âgées de 65 ans et plus continuera à s'accroître et devrait se chiffrer à 20 % de la population canadienne d'ici 2014.[xi]
- Plus de 4 millions de Canadiens adultes sont atteints de l'une des principales maladies oculaires, lesquelles sont toutes liées à l'âge.[xii]
- Le nombre de Canadiens qui perdront une partie de leur acuité visuelle devrait doubler au cours des 20 prochaines années.[xiv]
- La perte de vision est la maladie qui engendre le plus de coûts directs en soins de santé.[xv]
- Le fardeau financier total de la perte de la vision au Canada en 2012 était estimé à 19,1 milliards de dollars. En 2032, la perte de vision devrait coûter aux Canadiens 30,3 milliards de dollars.[xvi]
- Il est possible de prévenir ou de traiter 75 % des pertes de vision.[xvii]

---

[i] Nanos Research. La majorité des Canadiens ont connu des problèmes de vision; résumé du sondage auprès des optométristes. Ottawa. ACO. Mars 2016

[ii] INCA. 2012. *Le coût de la perte de vision au Canada*.

[iii] Organisation mondiale de la Santé. *Plan d'action pour la prévention de la cécité et des déficiences visuelles évitables 2009-2013*. Genève. OMS. 2010. Disponible à l'adresse : http://www.who.int/blindness/plan_d_action_french.pdf?ua=1

[iv] INCA. *Info-éclair à propos de la perte de vision.* Consulté le 21 juillet 2016 à l'adresse http://www.cnib.ca/fr/apropos/medias/info-eclair/pages/Default.aspx

[v] Zaba *et al.*. *Children's vision care in the 21st century and its impact on education, literacy, social issues, and the workplace: A call to action.* (Les soins de la vue pour enfants au 21e siècle et leurs effets sur l'éducation, la littératie, les questions sociales et les milieux de travail. Un appel à l'action [en anglais seulement]). Behavioural Optometry 2011. 22(2):39.

[vi] La Coalition nationale en santé oculaire. 2011. *Vision Loss in Canada 2011.* (La perte de vision au Canada 2011 [en anglais seulement]). Consulté en ligne le 11 juillet 2016 à l'adresse : http://www.cos-sco.ca/wp-content/uploads/2012/09/VisionLossinCanada_e.pdf

[vii] Brise L. S., de Leeuw S.. *Seeing Clearly: A Community-Based Inquiry into Vision Care Access for a Rural Northern First Nation* (Voir clairement : l'accès aux soins de la vue pour une Première Nation du nord rural [en anglais seulement]. Journal canadien d'ophtalmologie 2015. 77(2):34-43.

[viii] INCA. 2015. *Santé visuelle et soins oculaires : la perspective canadienne*, p. 18. Consulté le 14 octobre 2016 à l'adresse : http://www.cnib.ca/fr/participez/participer-a-un-evenement/Mois-de-la-sante-visuelle/Documents/National-Vision-Health-Report-French.pdf.

[ix] Organisation mondiale de la Santé. 2007. *Vision 2020 : le droit à la vue*, p. 6. Consulté le 21 juillet 2016 (en anglais à l'adresse http://who.int/blindness/Vision2020_report.pdf

[x] Assemblée mondiale de la santé 2003, Élimination de la cécité évitable, 56e Assemblée mondiale de la santé, Genève, 28 mai 2003, Résolution WHA56.26. Consultable à la page Résolution de la 56e Assemblée mondiale de la santé WHA56.26, Élimination de la cécité évitable.

[xi] Environics Research Group 2003.

[xii] Statistique Canada. 2015. *Estimations de la population du Canada : âge et sexe, 1er juillet 2015.* Consulté en ligne le 21 juillet 2016 à l'adresse : Http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/150929/dq150929b-fra.htm
[xiii] *A Clear Vision: Solutions to Canada's Vision Loss Crisis* (Une vision claire : solutions à la crise de la perte de vision au Canada [en anglais seulement]). Canterbury Communications. 2005.
[xiv] Ibid.
[xv] INCA. 2012. *Le coût de la perte de vision au Canada*.
[xvi] Ibid.
[xvii] *Le coût de la perte de vision au Canada 2007*. INCA et SCO.
[xviii] Organisation mondiale de la Santé. 2007. *Vision 2020 : le droit à la vue*, p. 6. Consulté le 21 juillet 2016 (en anglais à l'adresse http://who.int/blindness/Vision2020_report.pdf)